



"J'entends grincer la scie et tomber le marteau." (Campenon.)

Directeur: GILBERT LaRUE.

VOL. XV — No 1070

Bureau: 3954, Parc LaFontaine — Tél.: FRontenac 1233

MONTREAL, 25 AOUT 1929

Abonnement: \$2.50 par année

Temps: Beau et chaud

UN MAITRE EQUILIBRISTE, M. ARISTIDE BRIAND

C'est un phénomène digne de remarque que deux des meilleurs hommes d'Etat de la France contemporaine, M. Alexandre Millerand et M. Aristide Briand, sont sortis l'un et l'autre des rangs du socialisme; mais il convient d'observer aussi qu'ils n'ont vraiment commencé à servir utilement leur patrie que lorsqu'ils ont rompu sans esprit de retour avec l'idéologie de leur jeunesse.

M. Briand a toujours eu pour le paradoxe un goût singulier et il continue. La campagne parlementaire qui le mit, jeune encore, en évidence fut son intervention dans la grande querelle touchant la séparation de l'Eglise et de l'Etat. On vit alors ce socialiste lutter pour faire aboutir un régime de séparation, infiniment plus libéral que celui dont le radical Emile Combes, celui qu'on appelait le petit Père Combes, s'était fait le champion.

Le pacifisme de M. Briand est son luxe; c'est son pacifisme qui lui permet de déclarer qu'il n'a pas rompu complètement avec l'idée de sa jeunesse, l'idéal qu'il soutenait dans ces congrès internationalistes et ouvriers où il s'exerçait à l'art de manier les hommes tout en les méprisant un peu; mais nous doutons fort que les concessions de M. Briand à la conférence de La Haye dépassent sensiblement la mesure de celles auxquelles aurait consenti M. Poincaré.

SPARTACUS

LA VIE RECLUSE DU PAPE

On a dit et redit qu'avec la première sortie du Pape du Vatican s'ouvrirait une ère nouvelle pour la catholicité. Le touriste attendri ni murmure pas, venant du château Saint-Ange et portant les yeux sur le Vatican: "Là vit encore un prisonnier".

Un prisonnier volontaire, sans doute, qui se contraignait lui-même à ne pas sortir. Pie XI ne s'impatientait d'ailleurs pas de l'exigence de son domaine. La vie recluse était bornée, la plupart du temps, par les limites de son appartement privé: sept pièces, au quatrième étage, donnant sur le dôme de Saint-Pierre.

Dans cette retraite, composée d'un vestibule, de deux salons, d'une chambre à coucher, d'une salle à manger, d'un cabinet de travail et d'une petite chapelle, avaient seuls accès ses deux secrétaires et les trois frères convers chargés de sa cuisine et de son ménage.

Là, Pie XI menait une existence solitaire. Levé dès 7 heures du matin, il disait sa messe dans sa chapelle particulière, après avoir pris un bain froid et s'être rasé lui-même. Puis il entendait la messe d'un de ses secrétaires et déjeunait d'un peu de café au lait et de pain beurré.

Alors, il se mettait au travail avec son secrétaire d'Etat, le cardinal Gasparri, recevait ses ministres, les directeurs des congrégations, et donnait quelques audiences.

Vers 3 heures de l'après-midi, il descendait par son ascenseur privé jusqu'à sa voiture automobile qui le conduisait, par un souterrain, aux jardins du Vatican. Il s'y promenait d'un pas alerte, pendant une heure, généralement accompagné d'un secrétaire.

Le soir, tandis que Pie X, las d'une longue journée de travail, invitait à sa table ses secrétaires et quelquefois un cardinal, que Benoît XV se plaisait à dîner avec de vieux amis ou avec ses sœurs, Pie XI, par choix, mangeait toujours seul. Ses deux secrétaires vivaient à part et prenaient leur repas de leur côté, dans leur modeste appartement. Après dîner, le Pontife travaillait encore une heure avec eux, puis, les ayant congédiés, restait seul dans son immense bibliothèque jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Ainsi vivait le pape prisonnier jusqu'à ces derniers jours, où eut lieu sa solennelle libération. Devenu souverain temporel et libre, va-t-il animer cette vie retirée par des voyages, des courses lointaines, des visites officielles? Ce serait mal connaître son goût pour la solitude et la simplicité. Il continuera sans doute le même régime monacal.

FLAMBEAU

UN TAUREAU QUI N'ATTEND PAS D'ETRE DANS L'ARENE

Valence, Espagne, 24 août. — Un taureau, destiné aux arènes de Valencia, s'est échappé, tuant une femme, blessant trois chevaux et mettant toute une population en émoi.

Le taureau s'est échappé pendant qu'on le transférait au taurin en vue de la "corrida". Ayant pris sa course à travers les rues, il s'est introduit chez Mme de Porta, qui se trouvait dans sa cuisine. L'ayant renversée d'un coup de corne, il est passé dans l'écurie où il a attaqué et blessé trois chevaux. Ne trouvant plus à exercer sa rage dans cette maison, il est retourné dans la rue, où on a enfin pu s'emparer de lui sans trop grandes difficultés.

Mme de Porta a été trouvée morte dans sa cuisine, des suites des blessures infligées par l'animal.

Les Russes envahissent la Chine en nombre

LE MYSTERE DE LA FEMME

Il n'est pas physique, mais il est autre chose.

LES "SECRETS" A BIEN GARDER

Une chroniqueuse trouve que les jeunes filles, encore plus que les femmes mariées, ont grand tort de s'exhiber en maillot-pagne et de faire part à tout le monde des détails les plus intimes de leur anatomie.

Cette consœur écrit dans l'"Oeuvre", journal parisien: "C'est un spectacle banal qui n'attire plus l'attention, pensez-vous. Quelle erreur! Pas un regard d'homme, pas un regard d'enfant qui ne se tourne vers cette chair quand elle passe. Et, en dehors de toute morale, de toute pudeur, je voudrais dire à ces jeunes filles que, dans leur vie, une heure sonnera où elles seront désespérées de ne pas savoir mystérieuses, secrètes, pour celui qui viendra."

Je voudrais bien savoir quel effet peut produire cette menace sur les jeunes filles à la plage. Mais je ne puis leur poser la question, d'abord parce que je suis très éloigné des plages à la mode (raison déjà péremptoire), ensuite parce que je n'oserais jamais leur demander:

— Alors, vous ne craignez pas d'avoir une crise de désespoir quand votre mari vous dira, le soir de vos noces, d'un air blasé: "Ma chérie, ne faites pas tant de façons... Tout ça, c'est du déjà vu?"

Mais j'imagine la réponse de ces jeunes personnes:

— En nous montrant avant la lettre de faire-part, telles que Dieu nous a balancées, nous faisons preuve de loyauté. Ainsi pas de déception pour l'amateur. Et, pour nous, pas d'inquiétude au moment où il faut présenter l'article... Vous ne trouvez pas que ce système simplifie les choses au grand avantage des nouveaux associés?

Et peut-être ces ingénues à la mode — celle du paradis terrestre — ajoutent-elles:

— Remarquez que ce sont les plus audacieuses d'entre nous qui obtiennent le plus de succès, même au point de vue matrimonial. La pudeur est une coquette qui a fait son temps... Ce n'est pas nous qui en avons ainsi décidé: ce sont les hommes qui font, en cela comme dans le reste, la loi. Et il faut bien que nous nous soumettions, pauvres femmes que nous sommes!

Le fait est que la jeune personne réservée dans sa mise, ses allures, ses propos est sévèrement concurrencée — et pas seulement sur les plages mondaines et demi-mondaines — par la tacticienne qui, parfois pour le bon motif, mis au rancart une pudeur jugée encombrante et même ridicule... Aussi, un beau jour, la chaste enfant adopte le "poule", elle aussi. Que voulez-vous, elle suit le mouvement, en attendant — ce sera pour l'été prochain — quelle le précède en pratiquant le nudisme intégral, cher à nos premiers parents, avant la faute.

Quant au "mystère", au "secret", le mari en fera son deuil, sachant que le vrai mystère, le vrai secret de la femme n'est pas physique, et qu'il n'aura pas trop de toute la vie pour comprendre madame.

MISTIGRIS

HISTOIRE TRISTE

Vous connaissez l'histoire de Bouille? ... Quand Bouille était petit, on lui donnait de l'huile de foie de morue. Et toutes les fois que Bouille prenait bien sagement son huile de foie de morue, sa maman lui remettait une belle pièce de deux sous, que Bouille rangeait précieusement dans sa tirelire.

Et quand la tirelire de Bouille était pleine, savez-vous à quoi servait l'argent? A acheter une autre bouteille de foie de morue. Triste! Triste! ...

QUATRE MILLES HOMMES DE TROUPES SOVIETIQUES ONT PENETRE EN MANDCHOURIE. — LES CHINOIS BATTENT EN RETRAITE

MOSCOU, 24. — Quatre mille hommes de troupes soviétiques sont entrés en Mandchourie, et la Russie se trouve maintenant en état de guerre avec la Chine, à moins que celle-ci ne décline le combat.

On rapporte à ce propos que les troupes chinoises retraitent devant l'ennemi et qu'elles se préparent à évacuer Harbine.

En Russie, l'humeur belliqueuse est à son comble, tant dans les villes que les campagnes et les engagements volontaires d'aller combattre sur le front occidental se multiplient.

LE "ZEPPELIN" ATTENDU BIENTOT EN CALIFORNIE

SAN FRANCISCO. — A 2h. 30 (heure de l'Est) samedi après-midi, le "GRAF ZEPPELIN" était à moitié chemin entre le Japon et la Californie, ayant parcouru 2,300 milles sur un total d'un peu plus de 4,000 milles. Tout allait bien à bord et la température s'était remise au beau après que les navigateurs aériens eurent traversé une tempête qui a forcé le capitaine Eckener à dévier sensiblement de sa route vers le Sud.

Quelques heures à peine, après avoir quitté Tokio, le "ZEPPELIN" a rapporté qu'il avait rencontré une forte tempête qu'il était parvenu à éviter en partie en déviant rapidement vers le Sud, mais sans en essayer une partie, toutefois. Dès que le beau temps fut revenu, le Dr Eckener, le commandant du "ZEPPELIN", a lancé de nouveau son navire aérien de manière à reprendre sa route première, plus rapprochée des terres, en cas d'accident.

Tous les navires sur le Pacifique ont été priés de se mettre en communication avec le "ZEPPELIN" dès le moindre changement de température afin que le commandant de ce dernier puisse se garer en conséquence s'il y a menace d'une autre tempête.

Si le "ZEPPELIN" peut continuer sa route à la vitesse moyenne de 80 milles à l'heure, il arrivera à San Francisco vers midi, dimanche.

LES JUGES DU CONCOURS WILSON

MM. Léon Ringuet, directeur de la Philharmonie de Saint-Hyacinthe, Théo. Van der Meersch, directeur de la fanfare de Saint-Lambert, et Louis Coste, soliste de la Gasde Républicaine de Paris, ont accepté avec empressement, apprenons-nous, l'invitation qui leur fut faite, cette semaine, par M. Jean Goulet, d'être les juges du grand concours de fanfares de collèges, d'écoles et de petites municipalités, au parc Wilson, Côteau-du-Lac, le premier septembre après-midi. M. Goulet, à qui incombe la direction officielle du concours, ayant déjà annoncé qu'il s'assurait les bons offices d'hommes hautement compétents en musique instrumentale comme membres du jury, a donc tenu parole. Tous conviendront qu'il eut été difficile d'avoir la main plus heureuse.

M. Goulet nous prie d'informer ceux qui désirent se rendre à Côteau-du-Lac le premier septembre qu'un train spécial partira de Montréal, gare Bonaventure, ce jour-là à 1 h. 35 de l'après-midi et qu'il y aura des trains pour le retour à 5 heures 34, 7 heures 14, 8 heures 32 et 11 heures 30 du soir (heure avancée).

Pour tous autres renseignements, les intéressés sont priés de communiquer avec M. Jean Goulet, 4239, rue Saint-Hobert (BELair 3969).

LE MONT PIE XI

Une section du Club alpin d'Italie dans les Abruzzes a eu l'idée d'honorer le pape d'une façon originale. Sachant qu'il fut un ascensionniste fervent dans sa jeunesse, le club a décidé de baptiser le sommet du Gran Sasso "Monte Pio XI". Le Gran Sasso a 2,350 mètres d'altitude, et la cérémonie du baptême aura lieu vers le milieu du mois d'août.

On se rappelle peut-être que d'Annunzio a été jugé digne d'un honneur semblable. Semblable, mais inverse, car dans le cas du pape c'est la montagne qui porte son nom, tandis que dans le cas de l'Annunzio c'est l'écrivain qui porte le nom de la montagne: prince ou duc de Montevogoso.

AU PARADIS SOVIETIQUE

Un ouvrier canadien, retour de l'Ukraine, où il a passé 6 mois, a raconté sa triste odyssée. Devenu communiste, il avait quitté le Canada et était allé dans son village natal, près de Poltava, dans l'intention de contrôler la véracité des racontars répandus par les communistes à l'étranger. En arrivant sur place, il fut très étonné de constater l'état de misère toujours croissante de la population et surtout, la profonde ignorance du peuple, beaucoup plus grande qu'avant la guerre. Les paysans sont convaincus que le bolchévisme a gagné déjà la plupart des Etats de l'Europe et que la bolchévisme universelle n'est plus qu'une question de quelque temps. Ils affirment leur conviction que la T. S. F. et les cinémas que les autorités locales envoient parfois à la campagne sont d'invention communiste et inconnus en Europe comme en Amérique, pays qui, d'ailleurs, d'après eux, sont plongés dans la misère la plus profonde. Après avoir en vain tenté de trouver une occupation quelconque, le Canadien employé le reste de son argent à retourner au Canada, en laissant en Ukraine ses dollars en même temps que ses illusions communistes.

FILLETTE TUEE PAR UN CAMION

Une fillette de cinq ans, Violette Pratte, dont les parents demeurent au No 4211, rue Saint-Dominique, a été tuée, samedi midi, en face de la maison paternelle, au coin des rues Saint-Dominique et Rachel.

Elle venait de laisser le trottoir pour traverser la rue, après être allée au marché Saint-Jean-Baptiste, quand elle fut renversée par un camion. Le chauffeur n'eut pas le temps d'appliquer les freins car l'enfant avait voulu franchir la chaussée en courant. La fillette fut transportée d'urgence à l'Hôtel-Dieu, mais elle mourut cinq minutes après son admission à l'hôpital.

SOMNANBULE QUI DEGRINGOLE

M. Oscar Robillard, 26 ans, demeurant au No 2441 rue Notre-Dame est, se souviendra longtemps de l'aventure tragique dont il a été la victime samedi.

Il s'était endormi dans sa chambre quand, se relevant comme un automate, il se dirigea vers la fenêtre et tomba du troisième étage. Il a été hospitalisé à Notre-Dame, parce qu'il a une fracture du bras droit et des contusions douloureuses à la figure. Son état, toutefois, n'est pas inquiétant. Le chef interne de l'hôpital croit que celui-là a eu une attaque de somnambulisme et qu'il s'est jeté par la fenêtre, alors qu'il dormait.

HOMMAGE DU A M. ALBERT HUDON

Le lieutenant-gouverneur de la Province vient de sanctionner l'arrêté ministériel nommant M. Albert Hudon à la Commission métropolitaine de Montréal en remplacement de l'hon. Gaspard De Serres, décédé.

M. Hudon est un des négociants les plus favorablement connus à Montréal. Il est président de Hudon et Orsali, limitée, de J. Christin et Cie, limitée; directeur de la Regent Asbestos Corporation Limited; vice-président du San Trust Co., et directeur de la Compagnie de Biscuit Vian.

M. Albert Hudon, par ses qualités financières et sociales, est l'un des montrealais qui font le plus d'honneur à la métropole et à la race dont il est inné.

UN PENSIONNAIRE FAIT SENSATION DANS L'HOTEL

Lorsque M. Alfred de Tichay, gérant d'un hôtel privé, No 1133 rue Mansfield, entra dans la chambre d'un de ses hôtes, samedi matin, vers 10 h. 30, il trouva celui-ci étendu sur son lit, tout habillé, et tenant dans ses mains un livre ouvert.

Bonjour, M. Roseley, lui dit-il sur un ton joyeux et affable. Vous ne descendez pas prendre le déjeuner?

Pas de réponse!

Intrigué, M. de Tichay s'approcha et, à sa grande frayeur, il constata que l'homme était mort. Et pourtant, le mort tenait toujours son livre ouvert... à la page 13! C'était un roman français: "La Faute de Jeannine".

Le gérant de l'hôtel, (un ancien journaliste de Budapest), prévint immédiatement la police et la Morgue. Le sergent-détective Mathieu, de la Cour du Coroner, tint enquête sur les lieux. Au cours de ses perquisitions dans la chambre il trouva trois lettres dont une adressée au coroner. Le défunt laissa aussi une autre lettre adressée à sa femme et une troisième à son associé, un M. Willis, de Vancouver.

L'homme s'était empoisonné, probablement avec de l'acide prussique, car la mort dut être foudroyante pour que le livre ait pu encore tenir dans les doigts crispés du défunt. En tout cas, l'autopsie révélera quel poison le défunt a pris.

Il s'agit de P. Arthur Roseley, un ancien capitaine de navire qui eut des revers, et qui était venu au Canada comme agent d'une grosse compagnie de machineries de Grand-Bretagne.

Il y aura enquête lundi en Cour du Coroner.

L'AVORTEMENT EST DEvenu LEGAL CHEZ LES SOVIETS

VARSOVIE, 24. — Le régime des soviets a, comme on sait, instauré en Russie la liberté d'avortement. Il n'est point allé jusqu'à le rendre obligatoire, il s'est contenté de lui assurer la gratuité. C'est déjà pas mal.

Au paradis soviétique donc, la femme qui n'aime point être gênée dans les entournures, n'a nullement besoin de s'adresser aux faiseuses d'anges.

L'Etat lui tend, si on peut dire, une main secourable. Dans les hôpitaux, des salles spéciales lui sont réservées. Elle n'a qu'à se présenter. On ne lui demande rien de plus.

Devant tant de facilités accordées, on ne doit guère s'étonner que dans ce doux pays, où se fait d'autre part la plus active des propagandes malthusiennes, le nombre "des clientes" ait dépassé toutes les prévisions, même les plus optimistes.

Bientôt, en effet, les femmes enceintes se présentent en si grand nombre dans les services gynécologiques, que les vraies malades, ayant besoin de s'y faire soigner, n'y trouvent plus de place. Les médecins, bousculés, opéraient "à la va comme je te pousse". Il leur arrivait de supprimer à la fois la mère et l'enfant. "Il mourait douze fois plus de femmes des suites d'avortement que lors d'accouchements à terme".

Par décret, le nombre des lits accordés au "clients" a été diminué, afin d'enrayer le fléau.

UN BANDIT QUI A VINGT CRIMES SUR LA CONSCIENCE

Milan, 24. — Sante Pallastro, fameux bandit qui a en Italie la même renommée qu'avait le célèbre Gérald Chapman aux Etats-Unis, est arrivé à Milan menottes aux mains, chargé de chaînes, et entouré d'un escadron entier d'agents de police. Pallastro, qui s'était réfugié en France, lutait depuis deux ans contre l'extradition.

Pallastro passera en jugement le 7 octobre prochain, pour une vingtaine de crimes, y compris l'assassinat de cinq agents de police, bien qu'il affirme n'en avoir tué que deux.

Doué d'une intelligence au-dessus de la moyenne, et ayant une solide instruction Pallastro était le chef d'une bande qui commença à faire parler d'elle en 1922.

Il a avoué à la police italienne un certain nombre de méfaits. Mais il se défend contre les assassinats qu'on met à son compte.

"J'ai simplement essayé de défendre ma liberté, et j'aurais plutôt tué dix personnes que de la perdre", a-t-il déclaré.

Parmi ses accusateurs figure un anarchiste, un certain Derosa, ancien membre de sa bande. Pallastro prétend que Derosa est venu d'Amérique pour instituer un régime de terrorisme, et qu'il l'a vendu pour une récompense de \$500.

L'arrivée de Pallastro à la prison de Milan a failli causer une émeute. Les prisonniers se bousculaient furieusement pour apercevoir le fameux bandit, et les gardiens eurent toutes les peines du monde à rétablir l'ordre.

TORONTONNIEN

SEC A EN PERDRE LA BOUSSE

Un journal prohibitionniste de Toronto fait une crise. Une nation qui dépense annuellement 100 millions en boissons alcooliques est une nation perdue! Et il énumère tous les maux qu'engendre l'alcoolisme. L'homme réduit à l'état de brute, la femme avilie et abandonnée, les enfants mourant de faim. Il voit tout cela, dans son rêve éveillé d'écrivain tempérament. Il le voit, il le dit, mais il ne le prouve pas. Comme question de fait, de cette somme de cent millions dépensés en Canada, et non uniquement par des Canadiens, il oublie de déduire les quarante et quelques millions que le gouvernement fédéral a touchés en impôt de douanes et d'accise. Cette simple

opération aurait pourtant réduit la somme effarante de près d'une moitié. Il néglige aussi d'établir, des soixante millions qui restent, la part de l'eau-de-vie et celle du vin. Enfin, il ne souffle mot de l'énorme compte des étrangers, compte qui se divise lui-même en deux parties: celui des visiteurs, et celui des "boot-leggers". Si le tant sec-scribe qui a commis cet article avait étudié un peu le détail de cette note de cent millions, il aurait réalisé que, en somme, les Canadiens ont probablement bu cinq fois moins, en un an, que les amis d'Angleterre. Or, en Angleterre, pays de liberté, il y a cent fois moins de criminels qu'aux Etats-Unis, pays de coercition. Lorsque le rédacteur du "Globe" sera venu de son attaque de fièvre, peut-être voudra-t-il nous dire, entre ces deux exemples, lequel est à suivre: celui de l'Angleterre, presque exempt de meurtres et de crimes odieux, et celui des Etats-Unis, où le meurtre, le vice, et le crime sont organisés en industrie?

CHRONIQUE DE LACHINE

L'IMPOT TOMBE PLUS OU MOINS LOURDEMENT

Ça dépend des sujets qui sont frappés. — Certains privilégiés en prennent pour leur rhume. — Le cas de Jack Laviolette, qui n'a pas de cave. — Balourdise sur balourdise

Lachine, 24. (Du correspondant particulier de "L'Autorité Nouvelle"). — Depuis que l'on sait, dans Lachine, que l'évaluation municipale des propriétés de not' maire et de nos "archevêques" est restée la même depuis cinq, six et même sept ans, c'est un concert de malédictions à faire dresser les cheveux sur la tête d'un Dalbé Viau ou d'un Denis Martin, qui pourtant ont un certain culot.

Je déplorais, en ma dernière chronique, la position de ces braves "taxeux" dont la propriété reste inamuable, tandis que celles des concitoyens ne cessent de bondir, en vertu de cette déclaration de notre premier magistrat que la valeur immobilière, à Lachine, a doublé en ces dernières années.

Mais il paraît que les citoyens ne l'entendent pas de

cette oreille et qu'ils estiment qu'eux, les "taxés", ne sont pas traités avec justice par les "taxeux".

Le plus drôle, c'est le désintéressement que notre administration apporte envers certaines grosses légumes et l'acharnement qu'elle met à poursuivre les petits, même lorsqu'elle n'a aucun droit, comme dans le cas de ce nommé Livisnuik, que "L'Autorité Nouvelle" citait dans son numéro du 10 mai.

Livisnuik était propriétaire d'un immeuble portant le numéro cadastral 752, subdivision 326.

Cette maison fut détruite par le feu le 20 novembre 1925, mais on continua de lui réclamer des taxes pour 1926, 1927 et 1928 comme si de rien n'était été. Enfin, il reçut par (Suite à la page deux)

CHRONIQUE DE LACHINE

(Suite de la page 1)

lettre d'avocat une réclamation de \$61.21, plus \$3 pour la lettre, ce qui faisait en tout \$64.21. A la courtoisie de notre administration celle-ci dut ravalier sa lettre et le reste.

Mais que penser d'un régime qui taxe avec autant d'obstination les propriétés brûlées et en laisse d'autres en paix, quelles que soient les réparations qu'on leur fasse subir pour les améliorer?

L'IMPOT INEGAL

Parmi les citoyens pas contents je citerai le sportsman bien connu, M. Jack Laviolette, qui trouve étrange d'être appelé à payer la même taxe locative que l'échevin Dubois.

Pendant que l'échevin possède à peu près le plus beau magasin de Lachine, M. Jack Laviolette occupe un garage, 233 rue Saint-Joseph, dont la valeur locative ne devrait être fixée qu'à 50 pour 100 de l'autre.

L'échevin Dubois donne pour raison, paraît-il, de son évaluation si peu élevée que son magasin n'a pas de cave. Le garage de M. Jack Laviolette non plus n'a pas de cave, ce qui ne l'empêche pas de subir un lourd impôt, bien qu'il ne repose pas sur des poteaux d'une solidité à toute épreuve.

Je me demande, en songeant à certaines évaluations si ridiculement basses, ce que pense M. Alexis Charrette, coin Notre-Dame et 13ième avenue, de la sienne de \$24,400; ce que pense M. R. Bourgeois, rue Notre-Dame, entre la 13ième et la 14ième avenue, de la sienne de \$16,700; ce que pense le Dr. Deschênes, coin Notre-Dame et 12ième avenue, de la sienne de \$28,400.

Est-ce que le temps ne serait pas venu de procéder à une révision complète de l'évaluation municipale à Lachine? Non seulement les propriétaires, mais des locataires auraient de beaux cris à faire entendre. M. R. Bourgeois se voit imposer une valeur locative de \$90 par mois et sa locataire, la Montréal Shoe Store, de \$80 par mois. Quel chanceux que cet échevin Dubois, qui ne paie que \$50!

Aussi, on ne compte pas moins de 60 plaintes contre les évaluations injustifiables. Certains de ces désaveux, même, s'affichent hautement.

Une somme de \$7,900 vient d'être votée pour le pavage de la 8ième avenue, entre Saint-Louis et Saint-Joseph. Pourtant, on peut voir sur une immense pancarte qu'une propriété le long de cette rue résidentielle est à vendre pour \$25 pour 100 de moins que l'évaluation municipale! S'adresser à M. Paul Amos, 167 ouest rue des Commissaires. Tel. Lancaster 6521. M. Paul Amos, administrateur de la succession Boyer, beau-frère de feu sir Lomer Gouin, n'est pourtant pas le premier venu et doit s'y connaître en affaires.

Quoi d'étonnant après cela que les étrangers ne viennent pas investir à Lachine?

TREMBLEMENT DE TERRE

J'essaierai de déterminer, dans une prochaine chronique, quel tremblement de terre a bien pu secouer notre hôtel de ville, deux de nos évaluateurs ayant quitté la place pour ne laisser de l'ancien bureau que le seul M. Harry Norton, membre du Club Curling, où le maire Viau et l'échevin Denis Martin ont été royalement reçus le 2 avril 1927.

Sans vouloir étudier plus à fond, pour le moment, cette question des deux évaluateurs subitement remplacés, convenons que notre administration s'ingénie à commettre gaffe

sur gaffe, comme si elle voulait décrocher la palme dans ce domaine. A la dernière séance du Conseil, ne fut-il pas proposé par l'échevin Trudeau et secondé par l'échevin Martin de nommer constable de Lachine un gars de Cornwall de préférence à un brave père de famille de chez nous.

A la demande de l'échevin Saint-Onge cette proposition fut retirée, ce qui prouve que si tel ou tel de nos échevins faisait preuve, à l'occasion, de plus d'énergie, il pourrait empêcher bien des bêtises.

Que pensez-vous d'une municipalité progressive qui décrète que le mercredi il n'y aura pas de balayage des rues, sous prétexte d'économie? Aux vieux employés qui se plaignent d'être privés d'une journée de salaire, on dit: "Allez travailler dans les tranchées, au pic et à la pelle! N'est-ce pas barbare de la part de gens qui n'auraient qu'à faire augmenter certaines évaluations pour remplir les coffres de ce qui leur manque. Et puis, est-ce que les citoyens de Lachine ne respirent pas les immondices laissées dans les rues le mercredi comme les autres jours?"

On rapporte que nous aurons bientôt un incinérateur. Je ne serais pas loin de croire que not' maire et nos échevins veulent y incinérer leurs promesses électorales faites au dernier scrutin avant de se présenter de nouveau devant l'électorat.

DANGEAU

UN SOUVENIR DE GUERRE

Comment en 1916 le général Foch faillit être tué dans un accident d'auto.

Des souvenirs? Oui, moi aussi, j'en ai beaucoup. J'ai séjourné pendant trois mois, en 1916, à l'état-major de Foch! Mais je veux dire seulement, aujourd'hui, comment cette année-là, "le général faillit être tué", dans un accident d'automobile.

Ce fait a été alors, par l'entente de tous, tellement tenu dans l'ombre, qu'il reste généralement ignoré. Moi-même, je n'en ai dit que quelques mots dans les pages sur la "Somme" que j'ai rédigées pour "la Grande Guerre par les combattants".

C'est au début de mai 1916 que j'arrivai comme simple poilu, à l'état-major Foch, — car on disait déjà l'état-major Foch, — qui se trouvait installé à Dury, village au sud d'Amiens. Le général y commandait le groupe d'armées du Nord et organisait alors, avec quelle stupéfiante précision! les formidables préparatifs de la bataille de la Somme. Personne n'attend ici, je pense, une description. On a dit, et on ne répète jamais assez, que ceux qui n'ont pas vu ces choses-là ne s'en peuvent faire aucune idée. Passons.

Un jour, le 17 mai, le général partit, vers 13 heures et demie, en automobile, pour aller à un rendez-vous avec Joffre, à Châlons. Il était accompagné d'un des officiers de son état-major, le capitaine Fournier, son propre gendre. Vers six heures, nous apprenions, à Dury, qu'il venait d'être victime d'un terrible accident: sa voiture avait été jetée contre un arbre; le général était dans un hôpital de Meaux. Aucun autre renseignement. Cinq minutes après, j'étais désigné, avec un camarade, pour conduire d'urgence à Meaux le docteur André, médecin particulier de Foch, et qui le soignait alors quotidiennement.

Nous arrivâmes à Meaux à minuit et, après recherches dans l'obscurité, nous découvrîmes l'hôpital dans lequel se trouvaient les blessés. (Entre parenthèse, nous devions faire là un vrai souper de drame romantique, dans une immense cuisine aux rouges cuivres luisants, servis par une sœur toute blanche, qui avait fait jaillir d'une armoire de sublimes victuailles. Quelle aubaine! ... Qu'on me pardonne ces détails: nous n'avions rien avalé depuis vingt-quatre heures!...) Là, nous apprîmes tout de suite les détails de l'accident.

La voiture de Foch était menée, ce jour-là, par le conducteur Bernard, conducteur habituel, et on pourrait dire préféré, du général, parce qu'il allait vite. Et il le fallait bien! Le général, toutes les dix minutes, frappait la vitre avec sa canne en grommelant: "Allons! Allons!" Dans une descente un peu avant Meaux, Bernard, pour éviter une petite carriole, conduite par une femme, dont le cheval effrayé se mit brusquement en travers de la route, jeta franchement sa voiture de côté, contre un arbre, hélas! Il allait à quatre-vingts! Tout l'avant de l'auto fut écrasé.

Suivant l'usage, une voiture de secours venait derrière, conduite par Bignon. Celui-ci arrêta, se précipita et, avec l'aide de son second, retira des débris de la voiture les voyageurs ensanglantés. Le capitaine Fournier était atteint (il passa plusieurs mois à l'hôpital). Quant à Foch, dont le visage était ruisselant de sang, il avait une affreuse blessure au crâne et un maxillaire brisé. Bignon nous raconta combien il avait été frappé de l'accent d'énergie farouche avec lequel, tout trébuchant, Foch, balbutiait: "N'oubliez pas qu'il faut que je sois à Châlons ce soir". On n'obéit pas, bien entendu. On conduisit les blessés à Meaux, où ce fut tout un branle-bas.

Foch resta là quatre jours. Puis on le ramena à Dury, où le docteur André le condamna à douze jours de chambre, rongé par son frein.

Foch n'avait d'ailleurs interrompu qu'à peine son travail et, au jour dit, le 25 juin, la grande bataille se déclancha. Ce n'est pas le lieu ici de dire ce qu'elle fut. Le général Foch donc, le 17 mai 1916, faillit être tué! Le Destin, — lui aurait dit la Providence, — en décida autrement. Mais quelles conséquences! ... Que se serait-il passé par la suite? ... Etrange problème que, même rétrospectivement, on ne peut envisager sans trembler.

Incontestablement, voici le plus fin des Thés Verts

THE DU JAPON "SALADA" 5457 Tout frais des plantations

LA MÉSAVENTURE D'UN ARTISTE ANGLAIS DE CINÉMA

Londres, 24 août. — Il vient d'en arriver une bien bonne à l'artiste de cinéma anglais, M. Percy Marmont. Il y a quelques mois, M. Marmont recevait d'une firme de sollicitors une lettre l'informant que sa femme réclamait le paiement immédiat d'une somme de 555 livres sterling (73,540 francs environ), constituant l'arriéré d'une pension de 15 shillings par semaine qui lui était due depuis 1903. M. Marmont ayant jeté un coup d'oeil sur la lettre eut un geste ennuagé. Parbleu! Il avait ouvert par mégarde une lettre destinée à un autre.

Il regarda l'en-tête de la lettre, pour y trouver l'adresse du destinataire inconnu et pensa choir de surprise. La lettre était bien pour lui. Il relut la communication des sollicitors et y apprit que, marié au mois d'août 1900, à Liverpool, il avait, en 1903, abandonné sa femme. Celle-ci s'était adressée aux tribunaux et avait obtenu contre le mari fugitif une pension alimentaire de 15 shillings par semaine qu'elle n'avait eu jusqu'ici aucun moyen de se faire payer, car le disparu était demeuré introuvable. Fort heureusement, Mrs Scholes — c'était le nom de la dame et évidemment aussi le vrai nom de l'acteur — était passionné de cinéma. Dans un film sensationnel, elle avait reconnu le disparu qui se cachait sous le nom de Marmont. Elle avait consulté un avocat et aujourd'hui elle réclamait au mari volage, sinon qu'il rentrerait au domicile conjugal, du moins qu'il lui fournir de quoi ne pas mourir de faim.

L'acteur éclata de rire. Il aurait une bonne histoire à raconter tout à l'heure à sa femme, la vraie Mme Marmont qui vit avec lui, à Polegate. De toutes les lettres d'admiratrices détraquées qu'il avait reçues dans sa vie d'acteur, celle-ci était certainement la plus cocasse!

"N'est-il pas vrai, madame, demanda insidieusement un avocat, que dans tous les films où vous avez vu figurer le défendeur, il y jouait des rôles héroïques et sensationnels et que vous en avez été très frappée?" "Oh! oui, très frappée", répondit sans malice Mrs Scholes.

L'avocat exhiba un certificat de naissance qui établit que M. Marmont, qui joue sous son vrai nom, est né le 26 novembre 1883. Il aurait donc eu 16 ans lors de son mariage avec Mrs Scholes et 13 seulement lors de son premier mariage!

Mrs Scholes ne se déconcerta pas pour cela. Elle ne sait qu'une chose,

c'est que M. Marmont est son mari, qu'il gagne cinquante mille francs par semaine et qu'il peut bien, sans se gêner, lui servir une pension de 95 francs.

"Voyons madame, demanda l'avocat, vous rappelez-vous quelque signe particulier, un grain de beauté, une envie, qui vous permettrait d'identifier votre mari?"

Mrs Scholes secoue la tête. Elle n'a gardé souvenir d'aucune particularité. Mais qu'importe, puisqu'elle est sûre que l'acteur est son mari.

Les juges ont lavé l'acteur du reproche de bigamie. Mais M. Marmont demeure soucieux. Il s'imagine que Mme Marmont, depuis quelques jours, le regarde d'un drôle d'air.

Melchers Distilleries Ltd.

Dividende Classe "A" No. 3 Un dividende de cinquante cents (50 cents) par action, a été déclaré sur les actions (sans valeur au pair) Classe "A", payable le 15 septembre, 1929, aux actionnaires enregistrés le 1er septembre, 1929.

F. W. ROFFEY, Secrétaire.

ROLE DE PERCEPTION DES TAXES PERSONNELLES, D'AFFAIRES et D'EAU

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Avi est par les présentes donné que le rôle de perception des taxes personnelles, d'affaires et d'eau, pour les divers quartiers de la Cité de Montréal, est complété et qu'il est maintenant déposé au bureau du soussigné, à l'hôtel de ville.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de quelque taxe, sont par les présentes sommées d'en payer le montant, au bureau du soussigné ou à l'une des succursales de la Banque de Montréal ou de la Banque Canadienne Nationale situées dans les limites de la Cité, sous les dix jours de cette date, sans autre avis.

L. F. PHILIE, Trésorier de la Cité.

Hôtel de Ville, Montréal, le 24 août, 1929.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le vendredi 30 août 1929, des soumissions pour la construction d'un solarium au Pavillon "A", hôpital Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Bellevue, P.Q. Lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un solarium, Sainte-Anne-de-Bellevue, P. Q."

On peut consulter les plans et le devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'Architecte en chef, du ministère des Travaux publics, Ottawa, du Surintendant, ministère des Travaux publics, 150 rue Saint-Paul ouest, Montréal, P.Q., et du Surintendant de l'hôpital Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Bellevue, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule. Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie du chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Par ordre, S. E. O'BRIEN, Secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 15 août 1929.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le mercredi 4 septembre 1929, des soumissions pour des changements et des additions à l'appareil mécanique du système de chauffage central de l'Etat, Ottawa, Ont.,

lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour changements à l'appareil mécanique du système de chauffage central de l'Etat, Ottawa, Ont."

On peut consulter les plans et le devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'Architecte en chef, du ministère des Travaux publics, Ottawa, du Surintendant, 150 rue Saint-Paul ouest, Montréal, P.Q.

On peut se procurer le devis et la formule de soumission au bureau de l'Architecte en Chef du ministère des Travaux publics, Ottawa.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie du chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Par ordre, S. E. O'BRIEN, Secrétaire. Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 13 août 1929.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le mercredi 4 septembre 1929, des soumissions pour la fourniture et l'installation de deux chaudières tubulaires à haute pression dans le système de chauffage central de l'Etat, Ottawa, Ont., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour la fourniture et l'installation de chaudières tubulaires dans le système de chauffage central de l'Etat, Ottawa, Ont."

On peut se procurer le devis et les formules de soumission aux bureaux de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, de l'Architecte surveillant, 59 rue Victoria, Toronto, Ont., et du Surintendant, 150 rue Saint-Paul ouest, Montréal, P.Q.

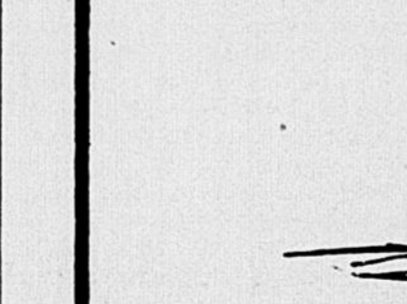
On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule. Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie du chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Par ordre, S. E. O'BRIEN, Secrétaire. Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 13 août 1929.

Le Sherif, OMER LAPIERRE, Bureau du shérif, Montréal, 17 août, 1929.



Il n'est pas affecté par la chaleur torride, Car pour se rafraîchir, il a ce qu'il lui faut: La bière bien mûrie, pétillante et limpide, D'une caisse de Dow, sur la proue du canot.



DOW Old Stock Ale Mûrie à Point Prime par la force et par la qualité

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie du chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Par ordre, S. E. O'BRIEN, Secrétaire. Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 13 août 1929.



UNE SESSION DE LA COUR DU BANC DU ROI

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal, le

MARDI, 10 SEPTEMBRE PROCHAIN, à DIX HEURES du matin.

En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison communale de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

Je donne avis aussi à tous les juges de paix, coroners, et agents de la paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

Le Sherif, OMER LAPIERRE, Bureau du shérif, Montréal, 17 août, 1929.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le mercredi 4 septembre 1929, des soumissions pour la fourniture et l'installation de deux appareils pour pulvériser et brûler le charbon, ainsi que des accessoires de chaudière, pour le système de chauffage central de l'Etat, Ottawa, Ont., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour la fourniture et l'installation de deux appareils pour pulvériser et brûler le charbon, et des accessoires de chaudière, pour le système de chauffage central de l'Etat, Ottawa, Ont."

On peut consulter les plans et les formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, au bureau de l'ingénieur de district, station postale "H", Montréal, au Builders Exchange, 118 nouvel édifice Birks, Montréal, P. Q., et au bureau de poste, Saint-Hubert, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule. Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie du chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Par ordre, S. E. O'BRIEN, Secrétaire. Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 17 août 1929.

On peut consulter les plans et le devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'Architecte en chef, du ministère des Travaux publics, Ottawa, du Surintendant, ministère des Travaux publics, 150 rue Saint-Paul ouest, Montréal, P.Q., et du Surintendant de l'hôpital Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Bellevue, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule. Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie du chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

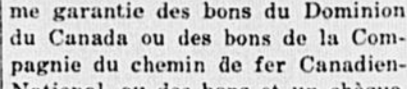
Par ordre, S. E. O'BRIEN, Secrétaire. Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 13 août 1929.

On peut consulter les plans et le devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'Architecte surveillant, 59 rue Victoria, Toronto, Ont., et du Surintendant, 150 rue Saint-Paul ouest, Montréal, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie du chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Par ordre, S. E. O'BRIEN, Secrétaire. Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 13 août 1929.

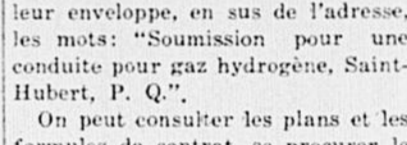


Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le mardi 27 août 1929, des soumissions pour une conduite de douze pouces, à basse pression, pour le gaz hydrogène, allant de l'appareil gazogène à la tour d'amarrage, au port aérien de Montréal, Saint-Hubert, comté de Chambly, P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour une conduite pour gaz hydrogène, Saint-Hubert, P. Q."

On peut consulter les plans et les formules de contrat, se procurer le devis et la formule de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, au bureau de l'ingénieur de district, station postale "H", Montréal, au Builders Exchange, 118 nouvel édifice Birks, Montréal, P. Q., et au bureau de poste, Saint-Hubert, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule.

Par ordre, S. E. O'BRIEN, Secrétaire. Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 17 août 1929.



On peut se procurer le devis et la formule de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, au bureau de l'ingénieur de district, station postale "H", Montréal, au Builders Exchange, 118 nouvel édifice Birks, Montréal, P. Q., et au bureau de poste, Saint-Hubert, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule. Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie du chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Par ordre, S. E. O'BRIEN, Secrétaire. Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 17 août 1929.

CARTES D'AFFAIRES

RESIDENCE: ATL. 1409 BUREAU: LANC. 3128-0 JOS. B. BERARD AVOCAT 44, NOTRE-DAME EST, MONTREAL. BUREAU: Lancaster 1044 Résidence: Harbour 7090 HOMER MIGNERON AVOCAT 437 RUE SAINT-VINCENT. Avocats Procureurs BERCOVITCH, COHEN & SPECTOR Tél. MAin 5180-5181 414 rue St-Jacques, Montréal-ouest MONTREAL. RODOLPHE BEDARD EXPERT-COMPTABLE Membre de la Société des Comptables Agréés du Canada, C.A. Membre de l'Institut des Comptables et Auditeurs de la Province de Québec, I. I. C. 339, Ave. Viger Tél. HAR. 8844. Le journal "L'Autorité Nouvelle", faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company" a ses bureaux de rédaction et d'administration au no 3954, Parc La Fontaine, Montréal. Il est imprimé à L'Éclairage Inc., 1723, Saint-Denis, Montréal. Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie du chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant. REMARQUE. — On peut se procurer au ministère des Travaux publics des traces bleues (blue prints) en fournissant un chèque de banque acceptable au montant de \$100.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière. Par ordre, S. E. O'BRIEN, Secrétaire. Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 17 août 1929.

ECOLE TECHNIQUE 200 Rue SHERBROOKE, Ouest, MONTREAL COURS DU JOUR COURS TECHNIQUE. — Donne une formation générale et prépare des chefs. COURS D'APPRENTISSAGE. — Organisé en collaboration avec l'industrie. COURS DES METIERS. — Prépare des ouvriers compétents à l'exercice d'un métier. COURS SPECIAUX OU ABREGES. — Prépare à une branche spéciale de l'industrie. ENTREE LE 3 SEPTEMBRE L'inscription se fait dès maintenant.

INSURRECTION DES METIS

Ceux-ci avaient de justes griefs, mais Riel n'avait pas la tête d'un chef

(Compilation de M. Jules Bourbonnière)

1884 — Adoption d'un "exposé des griefs", à l'assemblée de Saint-Laurent, Saskatchewan.

1884, 23 mai — Le général Fred Middleton est nommé au commandement de la milice canadienne.

Il ira mourir connétable de la Tour de Londres, Angleterre.

1884, 8 juin — James Isbester, Gabriel Dumont, Moïse Ouellette, et Michel Dumais, font un voyage de 1.400 milles, pour aller à la Mission Saint-Pierre, au pied des Montagnes Rocheuses, pour conjurer Riel, au nom des Métis (Irlandais, Ecossais, Anglais et Français), ainsi que des colons de la Saskatchewan, de revenir avec eux, et de leur prêter main-forte pour amener le Gouvernement, à s'occuper de leurs réclamations, si souvent répétées.

Riel y consent; mais après beaucoup de résistance.

1884, 3 juillet — Riel arrive à Saint-Laurent, sur la Saskatchewan; les Irlandais, les Anglais, les Ecossais et les Français s'assemblent pour discuter de leurs griefs.

1884, 8 juillet — Riel est au lac aux Canards (Duck Lake); il parcourt durant tout le mois de juillet, la région de la Saskatchewan, portant la parole, dans des assemblées publiques, dans le sens des réclamations des Métis.

1885, 23 fév. — Décès de l'honorable Joseph Cauchon, lieutenant-gouverneur du Manitoba.

Nous allons maintenant définir les causes de l'insurrection des Métis, en 1885; laquelle était pleinement justifiée.

CAUSES DE LA REVOLTE DE 1885.

1o—Après que le Canada se fut emparé du Nord-Ouest, il eut la précaution de traiter avec les sauvages, et de leur accorder un simulacre de droits; tels les traités numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, faits durant les années 1871 à 1876.

Mais les Métis restèrent ignorés, et quoique en l'année 1870, il fut mis à part pour les Métis du Manitoba, le septième des terres qui leur avaient été octroyées, les Métis du Nord-Ouest furent oubliés dans cette concession.

Puis suivirent des pétitions qui furent aussi ignorées. Enfin les Métis s'adressèrent à Gabriel Dumont, qui leur déclara qu'il surveillait les allures du Gouvernement, depuis 12 ans, et qu'il en était dégoûté et qu'en prévision des événements futurs, il avait engagé les tribus sauvages, à s'unir dans une paix commune.

Ceci se passait en 1884, à l'assemblée des Métis, chez Charles Nolin, à six milles de Saint-Laurent (Saskatchewan) Dumont conseilla aux Métis, d'aller voir Riel, qui pouvait leur faire connaître l'étendue de leurs droits, et les promesses faites aux délégués en 1870 et en 1884.

Puis une délégation fut envoyée à Riel aux Etats-Unis.

2o—"Le Réveil", de Montréal, dans son numéro du 29 octobre 1915, parlant de la défense d'Ambroise Lépine, en 1875, par J. A. Chapleau, alors âgé de 33 ans, dit:

PLAIDOYER DE J. A. CHAPLEAU

"Jamais auparavant, Chapleau n'avait été plus éloquent et plus convaincant, qu'il le fut en cette occasion.

"On se souvient encore, de son plaidoyer, devant la cour, comme l'un de ses morceaux de la plus vigoureuse éloquence.

"Il parla, des abominables persécutions, qui avaient forcés les Métis français à prendre les armes, contre leurs oppresseurs.

"Il dépeignit avec une énergie passionnée, la misère et le désespoir de ces hommes, qui avaient vu leurs foyers pillés, leurs femmes, leurs mères et leurs sœurs violemment outragées, et leurs frères lâchement attaqués.

"Il décrivit, les larmes coulant abondamment, les traitements impitoyables et cruels que leurs ennemis leur faisaient subir.

"Il parla de la violation des droits, perpétrés envers ces hommes, en tant que sujets Anglais, chrétiens et chefs de famille.

"Il protesta, avec éloquence, contre la froide indifférence, déployée systématiquement, par le Gouvernement, pour tout ce qui touchait les Territoires du Nord-Ouest.

"Il dénonça, solennellement,

les actes sans nombre de sauvagerie coquinerie, commis par les orangistes, depuis 1870; et au nom de la civilisation et du progrès, sa voix inspirée, lança avec un éclat foudroyant, la plus vigoureuse des protestations contre la continuation de ces horreurs: *déshonneur et honte de l'histoire canadienne.*

"Il parla, avec une dignité noble, de la loyauté, de la fidélité des Canadiens-français, envers la Couronne Britannique; il redit, avec emphase, les paroles mémorables de Sir Georges-Etienne Cartier:

"C'est un Canadien-français, qui tirera le dernier coup de fusil, pour la défense de l'Angleterre, sur le sol américain."

"La voix de Chapleau, eut par toute l'étendue de la Puissance du Canada, un écho patriotique qui, vibra pendant longtemps.

"Les Canadiens-français attendaient, haletants, la fin du procès.

"Ambroise Lépine, fut condamné à mort, pour crime de haute trahison; mais le 15 janvier 1875, le comte Dufferin, gouverneur-général du Canada, avisa le ministre de la Justice de la Puissance d'Etat, et avertit le Secrétaire d'Etat, pour les Colonies de Sa Majesté, que "agissant dans l'indépendance de son jugement, et sous sa propre responsabilité", il avait commué, une peine capitale, celle d'Ambroise Lépine, en deux années d'emprisonnement, avec perte de ses droits politiques.

VERSION DE L'HONORABLE SENATEUR L. O. DAVID

3o—Nous tenons à donner, à nos lecteurs, la version de l'honorable sénateur L. O. David, un historien convaincu, érudite et impartial: Version extraite de son "Histoire du Canada, depuis la Confédération".

"Mais de toutes les questions qui agitent l'opinion publique; et ballottèrent la barque ministérielle, la plus grave, la plus orageuse fut celle de la nouvelle insurrection du Nord-Ouest.

"Des fautes inexcusables d'administration, des négligences coupables" avaient encore mis les armes aux mains des Métis et ramené Riel sur la scène.

"Des bords de la Saskatchewan, comme autrefois des rives de la Rivière Rouge, s'élevaient depuis longtemps des protestations et des plaintes sérieuses, contre la manière, dont les Métis étaient traités.

"C'étaient les mêmes griefs: une nuée d'arpenteurs s'étaient abattue sur les champs des Métis, comme en pays conquis, et jetait partout le trouble, la confusion et l'indignation. On coupait, taillait et rognait leurs terres, suivant le mode d'arpentage américain, le mode rectangulaire ou par carrés, sans égard pour les justes droits de ceux qui avaient adopté pour leurs établissements, le système de division par lisières profondes ou bandes étroites, de façon à être aussi près que possible, les uns des autres. C'est le système en vigueur en Canada, et celui qui convient le mieux au caractère social de notre population, et à son besoin de relations intimes avec les parents et les voisins.

"Pendant plus de cinq ans, les Métis s'adressèrent au Gouvernement, pour le supplier de mettre fin à ces procédés injustes et vexatoires, les privant de la jouissance paisible de leurs champs.

"Pourtant, délégations, représentations, tout fut inutile, le Gouvernement resta sourd à toutes les demandes; et ses arpenteurs continuaient de bouleverser les propriétés des Métis; et ses officiers, et représentants répondaient, aux protestations de ces pauvres gens, par des paroles pleines d'arrogance.

"Quelques-uns des agents du Gouvernement, et des missionnaires, suppliaient les ministres d'acquiescer aux justes demandes des Métis.

"En 1882, ces pauvres colons s'adressèrent eux-mêmes au Gouvernement, dans les termes suivants:

"Nous désirons que vous donniez des ordres pour que les terres soient arpentées le long de la Rivière, en lots de 10 chaînes, de large et de deux milles de long. C'est un ancien usage, parmi nous de diviser ainsi les terres, et ce serait un moyen facile de nous faire connaître les limites de nos terres respectives.

"Le département de l'Intérieur leur répondit:

"Quant à l'arpentage du ter-

Où acheter ceci

Dans les pages jaunes à la fin de votre annuaire vous trouverez l'inscription de chaque maison d'affaires en mesure de vous rendre service.

Un guide complet qui vous renseigne où acheter toute chose.

La prochaine fois que vous aurez besoin d'un plombier, que vous voudrez faire réparer votre balayeuse, faire teindre un vêtement, ou pour tout autre genre de service — consultez les pages jaunes.



ritoire en question, toutes les terres dans les territoires du Nord-Ouest, doivent être arpentées d'après le mode actuellement en vigueur.

"Est-il étonnant que les Métis aient perdu patience?

"M. Laurier avait raison de s'écrier en plein parlement, en 1885: "Pouvait-il y avoir une plus grande tyrannie, que d'arpenter les terres des colons et de tirer des lignes à travers leurs bâtiments, tout comme si ces terres étaient inoccupées ou non colonisées? C'était une tyrannie sans excuse. Je ne crains pas de dire, que des procédés aussi injustes causeraient dans notre partie du pays, un soulèvement, comme celui qui a éclaté là-bas; car rien n'est plus cher à un homme, que le morceau de terre, qu'il a arraché au désert ou à la forêt."

"Les Métis anglais et français, voyant qu'ils ne pouvaient décider le Gouvernement à les écouter, s'assemblèrent et décidèrent d'appeler à leur secours l'homme auquel les Métis de la Rivière-Rouge devaient la reconnaissance de leurs droits. Ils résolurent d'envoyer une députation auprès de Louis Riel, afin de le prier de revenir au milieu d'eux, pour les aider de ses conseils et de son expérience.

"Louis Riel vivait alors tranquillement, avec sa femme et ses enfants, aux Etats-Unis, dans le territoire du Montana, où il gagnait sa vie, en faisant l'école.

"Il accueillit cordialement la députation, s'émut au récit des souffrances de ses compatriotes et consentit à retourner parmi eux. Après un voyage pénible de vingt-deux jours, il arriva à Batoche, où les Métis le reçurent, les bras ouverts et les larmes aux yeux. Des assemblées eurent lieu et les Métis vinrent de tous côtés entendre leur éloquent et courageux champion.

"Mais Riel leur parla un langage modéré et les engagea à formuler leurs griefs, dans des résolutions et des pétitions sans effet.

"Pour toute réponse, les Métis apprenaient que le Gouvernement envoyait des soldats et des armes au Nord-Ouest, et que 500 hommes étaient déjà en route. A une assemblée composée de Métis français et anglais, il fut décidé de résister à la force. Riel fut proclamé chef politique de la nation, et Gabriel Dumont, chef militaire. Le 26 mars les premiers coups de fusil furent tirés au Lac-au-Canard, où Dumont, à la tête d'une trentaine de Métis, vint aux prises avec 40 volontaires de Saint-Albert, qui escortaient un convoi de provisions; les mit en fuite et eut ensuite à combattre un détachement de gendarmerie à cheval, composé de 80 hommes commandés par Crozier.

"Le combat fut vif, acharné, mais Crozier fut obligé de reculer, après avoir perdu une quinzaine d'hommes. Du côté des Métis, cinq hommes furent tués; Gabriel Dumont qui avait bravement exposé sa vie, fut blessé à la tête et jeté à bas de son cheval. Pendant le combat, Riel à cheval et un crucifix à la main priaient au milieu

des balles et encourageait les Métis.

"Il empêcha, le brave Dumont, de compléter sa victoire, en allant s'embarquer dans un bois, où la police à cheval devait passer. "Assez de sang versé, disait-il, il faut se battre seulement pour se défendre!"

"Avant le combat du Lac-au-Canard, Riel avait défendu, à ses hommes, de tirer les premiers.

"Singulière manière de faire la guerre!

"Riel sera le même partout: non seulement il ne se battra pas, mais il empêchera Dumont de faire la guerre d'embuscade, la seule qui pouvait réussir contre des forces supérieures.

"Evidemment, s'il avait le courage et l'éloquence, il n'avait pas la tête qu'il faut pour mener une insurrection. Il s'imaginait qu'à l'exemple de Moïse, il n'avait qu'à lever les mains vers le ciel pour triompher. Il oubliait qu'à part certaines circonstances exceptionnelles, où Dieu juge à propos de faire sentir directement son action, la Providence est du côté des soldats qui savent se battre. Mais pourquoi demander du raisonnement et de la logique à une pauvre tête qui faiblissait rapidement?"

AU PALACE

"BEHIND THAT CURTAIN", FILM SENSATIONNEL, ANSI QUE ISA KREMER, CHANTEUSE DE GENRE.

C'est l'une des attractions les plus formidables du Broadway, une production qui a remporté un grand succès au théâtre Roxy, que la direction du Palace présente au public montréalais.

"Behind that Curtain" est un film dialogue qui a déjà fait parler de lui dans le monde entier, tant sa première à New-York a constitué un événement primordial dans le monde du cinéma.

Cette production est assurément ce que la technique cinématographique actuelle a réalisée de plus étonnant. C'est un film à mystère, dont l'intrigue est savamment agencée, et qui garde l'attention du spectateur depuis le commencement jusqu'à la fin.

"Behind that Curtain" est une adaptation de l'oeuvre de Earl Derr Biggers, qui possède une très grande réputation comme écrivain de romans d'aventures.

La production est entièrement dialoguée. Les principaux rôles sont tenus par Warner Baxter, Lois Moran et Gilbert Emery.

La réalisation de "Behind that Curtain" est l'oeuvre du metteur en scène Irving Cummings.

Mais le cinéma Palace ne se contente pas seulement de nous présenter un programme aussi intéressant. Il s'est en plus réservé un film sonore de l'excellente artiste internationale qu'est Mlle Isa Kremer. Chanteuse d'opéra, cette artiste a de nombreux amis au Canada et son art subtil et fortement original lui a mérité de nombreux succès. Elle nous chantera, grâce au film Vitaphone, ses dernières créations.

"HIGH FLYERS" A L'AFFICHE DU GAYETY

Continuant sa politique de donner d'excellents spectacles de burlesque, la direction du théâtre Gayety annonce une autre revue musicale Mutual dont on dit le plus grand bien.

"High Flyers" est l'attraction de la semaine et promet d'obtenir un succès égal à celui du spectacle de réouverture.

"High Flyers" a pour vedettes les fameux comédiens israélites Mike Sachs, et la charmante danseuse et chanteuse Frances Farr. Les principaux rôles seront tenus, d'autre part, avec la plus grande autorité par Thelma Benton, George Brown, Madeline Boland, Billie Hall, John Fagan et Dick Weather.

Le spectacle comportera, de jolies figurantes et des comiques de premier ordre.

"High Flyers" est une revue qui a été complètement retouchée. Elle est remplie d'humour et de fines réparties.

MARGARET BRAYTON DANS "NICE WOMEN" AU THEATRE ORPHEUM

L'excellente torpée des "Orpheum Players" reprendra lundi soir la série de ses spectacles, avec "Nice Women", une très jolie comédie de William-A. Grews.

La grande vedette de la troupe sera Mlle Margaret Brayton, une artiste américaine de grande valeur qui a réalisé de brillantes créations sur les principales scènes des Etats-Unis.

"Nice Women" est un étude très originale des moeurs actuelles. Cette pièce a été, la saison dernière, l'un des plus remarquables succès du Broadway. En réalité, "Nice Women" n'a pas encore été joué en dehors de New-York, ce qui consti-

tuera une grande première pour le public montréalais.

La troupe des "Orpheum Players" sera au grand complet, sous la direction de M. Harry McKee, qui a prouvé jusqu'ici ses remarquables qualités de metteur en scène.

"Nice Women" constituera de brillants débuts pour Mlle Margaret Brayton que le public montréalais ne manquera pas d'applaudir à son juste mérite.

AU PRINCESS

"TWO WEEKS OFF", UNE FINE COMEDIE, PARAITRA SUR L'ECRAN

La direction du Princess présente une production de tout premier ordre: "Two Weeks Off".

Ce film entièrement dialogué a pour principales vedettes Dorothy Mackail et Jack Mulhall.

"Two Weeks Off", est un film très sujet de comédie. L'intrigue raconte l'aventure amusante d'une jeune plombier en vacances qui passe aux yeux d'une romanesque jeune fille pour un acteur de cinéma. Les complications qui en résultent forment le centre de l'action qui est vivement menée et d'un humour très réussi.

La distribution comprend avec Dorothy Mackail des artistes de premier plan dont Eddie Gribbon, Gertrude Astor, Gerty Messenger, Dixie Gay, James Finlayson et Kate Price.

"Two Weeks Off" est un film très habilement réalisé, dont le dialogue est enregistré d'une manière parfaite. Avec l'écran sonore, nous ne perdons rien de l'humour savoureux de l'intrigue. Il est particulièrement intéressant d'entendre la voix de Dorothy Mackail qui réalise la voix de rothy Mackail, qui réalise à l'écran parlant une charmante composition. Tous les amateurs de cinéma seront heureux d'entendre cette séduisante artiste au film sonore.

Le programme comporte aussi de courts films sonores, dont "At the Night Club" et une scène du "Mikado" de Gilbert et Sullivan.

CEUX QUI S'APPELERENT ADAM

Il est assez difficile de se faire un nom quand on porte un patronyme connu de tous et déjà porté par des gens fameux dans l'histoire. Le nom d'Adam est de ceux-là, parce que le premier, quand on parle d'Adam, on songe au Père de l'Humanité, à l'époux d'Eve, à celui dont nous descendons. Il nous faut un ef-

BELLES EXCURSIONS

DE FIN DE SEMAINE

A L'OCCASION DE LA FETE DU TRAVAIL

Avec la Fête du Travail la saison des amusements d'été s'achève. Aussi, qui saurait résister à cette occasion, à l'attrait d'une belle promenade dans les montagnes ou quelque belle retraite à la mer ou sur un joli lac, C'est la façon la plus exquise de terminer l'été et, à cette fin, le Canadian National fournit un service de trains d'une commodité exceptionnelle pour les endroits les plus intéressants. Les hôtelleries seront peut-être encombrées, aussi, sera-t-il bon de retenir ses places à l'avance.

Renseignements quant aux hôtels et au service de trains du Canadian National auprès de tout agent du Canadian National ou au Bureau des Billets en Ville, 384 rue Saint-Jacques, Marquette 4731.

fort pour l'oublier. Et pourtant, il y eut quelques Adam célèbres. Celui qui arrive en tête est Adam de Brème qui vivait au XIe siècle; Adam, abbé de Perseigne, qui prêcha la quatrième croisade; Adam de la Haie, dit le Boçu d'Arras, à qui l'on doit des poèmes et des pastorales; maître Adam, menuisier de Nevers, et poète; Jacques Adam, que Rollin présenta à l'abbé Fleury qui l'associa à ses recherches historiques; Adam d'Orleton, fameux prélat anglais, évêque de Winchester; le jésuite Adam, qui prêcha à la cour sous Anne d'Autriche; l'architecte écossais Robert Adam qui construisit nombre d'édifices à Edimbourg, Glasgow et Londres; le statuaire Lambert-Sigisbert Adam dont le "Neptune" et "l'Amphitrite" sont à Versailles; son frère Nicolas-Sebastien Adam éleva un mausolée à la reine de Pologne, épouse de Stanislas; le savant écossais Alexandre Adam; le chimiste français Edouard-Jean Adam, qui inventa un procédé pour la distillation des vins; le compositeur Jean-Louis Adam, père du populaire auteur du "Postillon de Longjumeau"; Adolphe Adam, à qui l'on doit "Le Chalet", "Si j'étais roi" et le légendaire "Moult, chériens"; le peintre allemand de batailles et de chevaux, Adam Adam, mort en 1862 et Paul Adam, l'auteur du "Trust".

Sans compter les innombrables Adams d'Amérique parmi lesquels Samuel, un des fondateurs de l'indépendance américaine, John et John-Quincy qui furent tous deux présidents des Etats-Unis.

Comme on le voit, le nom du premier homme a été illustré par bien d'autres que lui.

L'HABILE HOTELIER

On a déjà raconté qu'à Saint-Cé ré un hôtelier à la page a fait poser dans le hall de son établissement cette inscription:

"C'est dans cet hôtel que notre grand romancier Pierre Benoit a écrit "Alberte".

Mais la mise en scène est plus habile et plus complète, s'il faut en croire "Panurge".

Quand un voyageur curieux demande aux servantes si le grand romancier est à l'hôtel, elles l'entraînent vers le casier où l'on met le courrier.

Et tandis que le voyageur regardait si aucune missive n'est arrivée pour lui, il peut apercevoir tout un paquet de livres, de cartes et de lettres, adressées à M. Pierre Benoit lui-même.

— Il va donc venir? s'écrie-t-il? Et les petites bonnes sourient mystérieusement.

Au fait, toutes les correspondances pourraient bien n'être qu'une comédie de l'hôtelier, car M. Pierre Benoit semble beaucoup tarder à en prendre livraison.

Il y a si longtemps qu'on les y voit.

PRINCESS UN TOURBILLON D'AVENTURES, DE PLAISIR ET DE MELODIE

'2 WEEKS OFF' Deux semaines de vacances pour trouver un mari.

AVEC DOROTHY MACKAIL et JACK MULHALL LES PLUS GRANDS AMOUREUX DE L'ECRAN

Sans arrêt, de 11 a.m. à 11 p.m. Matinée 11 a.m. à 1 p.m. — 25cts

QUE SE PASSE-T-IL DANS "BEHIND THAT CURTAIN?" Une adaptation du célèbre roman par Earl Derr Biggers

AVEC Warner Baxter, Lois Moran, Gilbert Emery et Isa Kramer, chanteuse de chansons françaises.

— AU — PALACE CETTE SEMAINE

Matinée populaire quotidienne 25 cents (Dimanche excepté) de 10 h. 30 a.m. à 12.30 p.m. Sans arrêt, de 10.30 a.m. à 11 p.m.

"NICE WOMEN" Avec VICTOR SUTHERLAND Mats. : MER., JEU., SAM.

T'a pas ?



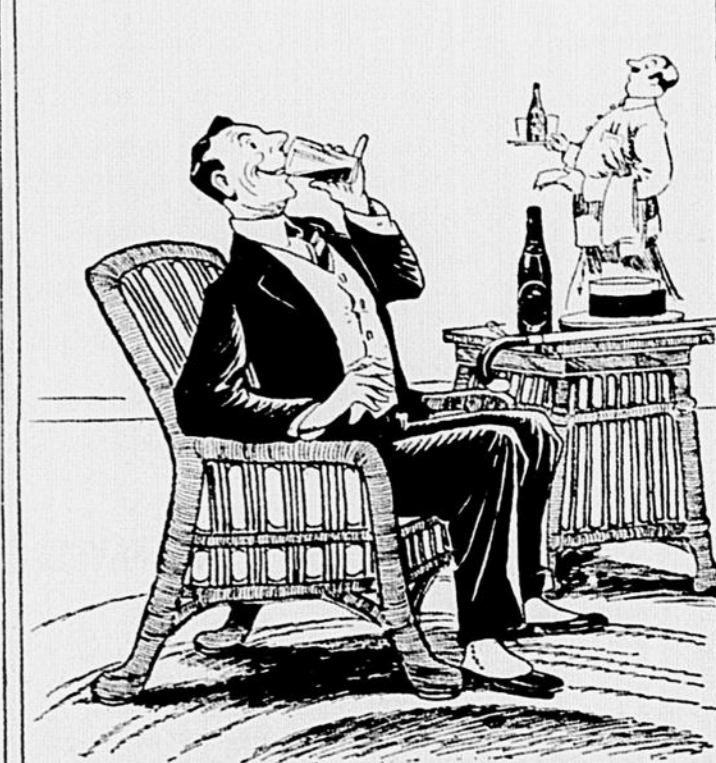
T'AS-PAS DÉJÀ COMMENCÉ TA JOURNÉE FRAIS ET DISPOS, PARFAITEMENT HEUREUX DE VIVRE-



ET ENTRANT CHEZ LE BARBIER POUR TE FAIRE RASER, TA BONNE HUMEUR EST TELLE QUE POUR UNE FOIS TU NE TROUVES PAS MÊME "RASANT" LE VERBIAGE DU FIGARO-



JUSQU'À CE QUE TOUT À COUP IL TE FLAQUE UNE SERVIETTE BRÛLANTE EN PLEINE FIGURE-



T'AS PAS DÉJÀ ESSAYÉ UNE BLACK HORSE? C'EST RAFFRAICHISSANT. 608

dites simplement- "Bière Black Horse Dawes s.v.p.!"



MINERALOGIST GAGNE LE LORD BYNG HANDICAP, HIER A DORVAL Il paie \$20.40 pour \$2.00

La température idéale qui prévalait hier après-midi a été une des principales causes dans le fait qu'une autre foule record s'est rendue à la piste de Dorval afin d'être témoins des épreuves au programme de la 5ème journée de leur réunion d'automne.

7 chevaux ayant 3 ans et plus furent alignés à la barrière pour l'événement principal de l'après-midi. Le Lord Byng Handicap, pour une bourse valant \$1,500 lequel fut gagné par Mineralogist sans beaucoup d'opposition. La distance était de 1 mille et 1-16. Il paya \$20.40 pour \$2.00.

- PREMIERE COURSE—Sergeant Major 166, \$8.95, 3.65, 3.90; Sea Kale, 112, Townrow, 3.50, 3.15; First Day, Goaler 19.25. DEUXIEME COURSE—Moselle S. 109, Fator, \$16.90, 9.75, 5.40; Incubite 98, Cooper 28.75, 7.00; Florazetta 103, Townrow 3.55. TROISIEME COURSE—Saddle Skirts, 95, Lyons, \$25.50, 8.70, 3.95; Short Hallahan, 110, Mitchell, 4.10, 2.70; Taudlane, 107, Foden, 2.80. QUATRIEME COURSE—Marion May, 96, Wall, 23.30, 9.35, 7.45; Nine Sixty, 107, Landolt, 8.50, 6.20; Rare Vintage, 100, Maciver, 11.30. CINQUIEME COURSE—Mineralogist, 96, Lyon, 20.40, 5.40.

MONTREAL BAT BALTIMORE PAR 5 A 4, DANS UNE PARTIE MEMORABLE

Le point victorieux fut compté dans la 14ème manche, sur un coup par Radwan.

Les Royals et le Baltimore ont combattu durant 14 manches, dans la 1ère partie de leur série, au Stade, hier après-midi, avant que le club local puisse s'assurer la victoire. La partie d'hier a été la plus longue jamais jouée au Stadium, depuis sa création. Vangilder a lancé de façon maristrale durant toute la joute et seulement 10 coups furent frappés par le club adverse.

Ce n'est que dans la 14ème manche que Urbanski compta le point victorieux sur le coup simple de Pete Radwan.

Les milliers de partisans du Montréal fier firent une ovation dont ils garderont longtemps le souvenir. Cet après-midi, ces deux mêmes clubs joueront un double header. Score par manche: BALTIMORE R. H. E. 0022000000000—4 10 1 MONTREAL H. H. E. 0000112000001—5 16 1

LIGUE INTERNATIONALE

- PREMIERE PARTIE—Jersey City . 10000002—3 11 1 Toronto . 002000011—4 8 0 Batteries: Rhodes et Jorgins; Gibson et Ainsmith. DEUXIEME PARTIE—Jersey City . 100101000—3 10 1 Toronto . 100000201—4 11 1 Batteries: Grant et Head; Zahniser et Hayworth. Newark . 000011340—9 14 1 Rochester . 000000000—0 4 3 Batteries: Fisher et Hemgling; Carleton et Florence. BALTIMORE R. H. E. 0022000000000—4 10 1 MONTREAL H. H. E. 0000112000001—5 16 1 Batteries: Holshouser et Bcol; Vangilder et Neibergall. Reading . 200010000—3 4 1 Buffalo . 000000000—0 10 0 Batteries: Molly et Styles; Ogden et Urban.

LIGUE AMERICAINE

- New York à St. Louis — Pas de partie. PREMIERE PARTIE—Boston à Cleveland Batteries: Morris et Hewing; Miller et Fyatt. DEUXIEME PARTIE—Boston à Cleveland. Washington à Detroit. Philadelphie à Chicago.

HELEN WILLS REMPORTE UNE AUTRE VICTOIRE

Forest Hills, 24, (Spéc. à l'Autorité Nouvelle). — Helens Wills a remporté une nouvelle victoire hier après-midi dans le tournoi de tennis de Forest Hills pour le championnat des dames des Etats-Unis. Elle a battu Mme Molla Mallory et rencontrera maintenant Mme Phoebe Watson, qui a éliminé Mme Helen Jacobs.

LE COLOSSE STASIAK RÉSERVE DES SURPRISES À JOHANSEN

Stanley Stasiak, le fouguez lutteur polonais, se propose de jouer une fois pour toutes Einar Johansen, son adversaire de lundi soir prochain, de l'habitude qu'il a prise d'appliquer des "flying tacksels, aux lutteurs qui lui font face. Stasiak aurait découvert une contreprise pour annuler l'effet du "flying tackle" et pour mettre l'adversaire qui tente un tel coup en grand danger d'être battu. Le rusé lutteur n'a pas voulu dire ce qu'était exactement cette contreprise car il veut réserver une surprise aux amateurs qui iront le voir à l'œuvre à l'Arena lundi soir prochain.

LE CANADIEN JOUERA SA 1ERE PARTIE

Il est plus que probable que le club de Hockey Canadien, jouera sa 1ère partie de la saison, le 16 novembre prochain, à Chicago, à moins que la cédule déjà préparée, subisse de nouveaux changements. A cette même date, tous les autres clubs de la ligue joueront aussi.

LE COLOSSE STASIAK RÉSERVE DES SURPRISES À JOHANSEN

Stanley Stasiak, le fouguez lutteur polonais, se propose de jouer une fois pour toutes Einar Johansen, son adversaire de lundi soir prochain, de l'habitude qu'il a prise d'appliquer des "flying tacksels, aux lutteurs qui lui font face. Stasiak aurait découvert une contreprise pour annuler l'effet du "flying tackle" et pour mettre l'adversaire qui tente un tel coup en grand danger d'être battu. Le rusé lutteur n'a pas voulu dire ce qu'était exactement cette contreprise car il veut réserver une surprise aux amateurs qui iront le voir à l'œuvre à l'Arena lundi soir prochain.

LE DERNIER MEETING DES COURSES, À BLUE BONNETS, COMMENCERA JEUDI, 29 AOUT

La dernière réunion locale de courses donnée sous les auspices de la Canadian Racing Association commença le 29 août prochain au grand hippodrome de Blue Bonnets. Montréal a toujours constaté que les épreuves données à cette piste ont un caractère tout spécial tant par le choix et les records des inscrits que par le côté social qui marque ses meetings. Les épreuves importantes au programme de la prochaine réunion sont le Handicap Hochelega, la Coupe Derby, le Handicap Confédération, la Pépinière Provinciale et le Kings Plate. Les autres courses au programme de chaque jour réuniront des partants dont les records sur les différents hippodromes d'Amérique les font figurer parmi les étoiles de la piste.

LE BEAU SEXE FRANCAIS A LES YEUX SUR LA COUPE WIGHTMAN

Paris, 24 (Spéc. à l'Autorité Nouvelle). — Les Françaises ont actuellement les yeux sur la coupe Wightman. Les concours pour cette coupe, le seul trophée international d'équipes pour dames, se disputent seulement entre les Etats-Unis et l'Angleterre. Les Françaises qui jouent le tennis avec succès discutent la question et spéculent sur les possibilités d'organiser un tournoi mondial du genre de la coupe Davis.

À PROPOS D'ENTRAINEURS

Si vous songez à la milice, vous n'oubliez pas qu'une armée en bataille a besoin d'entraîneurs de première classe pour diriger les nouveaux venus et remplacer les blessés. Il en est de même des batailles sportives, même si les pilotes ne sont pas toujours en évidence. Les gens qui se tiennent en arrière d'un boxeur, gérant, entraîneur et seconds, opèrent, comme un général d'armée, le service de ravitaillement et les ambulanciers quand les gants commencent à voltiger.

DEUX PARTIES AU STADE CET APRES-MIDI

Le gérant Holly a décidé que le grand chef Elon Hogsett lancera pour les Royals dans la première partie de cet après-midi avec le club Baltimore. L'adversaire de Hogsett sera Bolen, l'as des lanceurs des Orioles, qui a laissé les Toronto sans parti durant toute une partie, mercredi dernier, ne leur donnant que trois hits.

LE COMBAT SINGER-CHOCOLATE AURA LIEU JEUDI, A N. Y.

New-York, 24, (Spéc. à l'Autorité Nouvelle). — Kid Chocolate et Al Singer sont prêts pour leur grande bataille de jeudi soir au Polo Grounds. Les deux adversaires du plus important combat de la semaine sont en grande condition et tous deux se sont déclarés confiants de l'emporter.

ALEX MOORE DONNERA UNE SEANCE DE BOXE AU FORUM, LE 4 SEPT.

Nous apprenons de source autorisée que Sylvio Mireault et Tec Cossette se batront probablement le 4 septembre pour le promoteur Alex Moore au Forum. Comme ces deux hommes ont l'ambition de rencontrer Al Foreman, M. Moore a décidé que le mieux à faire était de conclure un match entre eux, réussira-t-il à s'assurer leurs services? M. Moore, qui veut offrir au public montréalais son meilleur programme de la saison, a l'intention de mettre Joe Brown contre Sergeant Sammy Baker dans la finale, c'est dire que l'assaut Mireault-Cossette serait la finale de la soirée.

LE COMBAT SINGER-CHOCOLATE AURA LIEU JEUDI, A N. Y.

New-York, 24, (Spéc. à l'Autorité Nouvelle). — Kid Chocolate et Al Singer sont prêts pour leur grande bataille de jeudi soir au Polo Grounds. Les deux adversaires du plus important combat de la semaine sont en grande condition et tous deux se sont déclarés confiants de l'emporter.

ALL MONTREAL VS CAUGHNAWAGA À MAISONNEUVE

C'est cet après-midi à 3.30 qu'aura lieu la dernière partie de ligue de la N.L.U. entre le Caughnawaga et le All Montreal. Le Caughnawaga aura son équipe au grand complet pilotée par l'habile gérant J. Délorimier. Le All Montreal lui opposera sa redoutable équipe, qui n'a pas perdu une partie depuis quatre dimanches et qui s'attend de ne plus en perdre cette saison.

LE NOUVEAU YACHT

Gosport, Ang., 24 (Spéc. à l'Autorité Nouvelle). — La compagnie Campbell et Nicholson, constructeur de yachts, a signé un contrat engageant à bâtir le nouveau yacht destiné à concourir pour la coupe America.

COURSE D'UNE HEURE AU VÉLODROME

Un autre bon programme de courses à bicyclettes a été arrangé pour aujourd'hui au vélodrome Montréal. La principale épreuve au programme sera la course d'une heure pour équipes de deux hommes. Le-pape et Trovero sont les grands favoris. Il y a cinq équipes inscrites dans cette course.

Courses à Dorval

Advertisement for Dorval Jockey Club featuring 'A O U T 20 au 27' and 'Dorval Jockey Club'. Includes details about admissions, train services, and automobile races.

PARC BELMONT CARTIERVILLE

Toujours l'endroit idéal d'amusement. L'endroit préféré pour pique-nique de famille, grande joie des enfants. Principales attractions: Le Bain et sa Plage de Sable, Les comédies gratis de l'Ecran, Les beaux concerts de l'Ampliphone, Le Midway et ses baraques, Le Pavillon de danse, Le Bosquet des Pique-niques.



Advertisement for Melchers Gin Canadian featuring a bottle of gin and the slogan 'Prendre une belle truite!...'. Includes details about the product and distillery.

PARC DOMINION RUE NOTRE DAME EST

Advertisement for Parc Dominion featuring 'Le plus grand parc d'amusement du Canada'. Includes details about various attractions like exhibitions, shows, and musical performances.